

Commission sectorielle
« Femmes et développement régional »

Synthèse de l'état de situation

*L'égalité ne signifie pas que les femmes et les hommes sont des êtres semblables.
Le respect de l'égalité implique le respect des différences.
Aujourd'hui, il est admis que la notion d'égalité entre les sexes va au-delà d'un simple traitement égal.
Elle met plutôt l'accent sur l'importance de l'égalité des résultats.
Elle repose sur la capacité de tenir compte des différences entre les femmes et les hommes
pour mettre fin aux inégalités.
(tiré de « La place des femmes dans le développement des régions »,
Ministère des Régions et Secrétariat à la condition féminine, Gouvernement du Québec, 1999.)*

1.0 INTRODUCTION

La commission sectorielle « Femmes et développement régional » vous propose aujourd'hui un état de situation régional en lien avec deux (2) préoccupations qui nous semblent majeures. Inspirées grandement par les deux (2) axes de la cinquième orientation de la politique provinciale en matière de condition féminine qui porte sur la place des femmes dans le développement des régions, nous avons retenu deux (2) enjeux prioritaires :

- **La prise en compte des intérêts et des réalités des femmes par les instances locales et régionales;**
- **L'augmentation du nombre de femmes dans les instances locales et régionales.**

Cette Politique en matière de condition féminine regroupe différents engagements pris par les ministères et organismes gouvernementaux dans le but de réduire les écarts sociaux et économiques entre les femmes et les hommes.

Nous souhaitons vous présenter des états de fait qui illustrent clairement des différences existant sur le plan socio-économique, des inégalités encore trop flagrantes et nombreuses entre les hommes et les femmes de notre région : des différences mesurables sur le plan socio-économique et des différences mesurables en termes d'occupation des postes décisionnels locaux et régionaux.

Combattre les inégalités entre les hommes et les femmes est une préoccupation horizontale. Cette préoccupation appartient aux hommes et aux femmes de notre région. Les forces de développement de notre région sont représentées au sein des différentes commissions sectorielles. Dans cette logique, il nous semble essentiel que tous et toutes nous en préoccupions afin de changer les choses.

Nous, de la commission sectorielle, nous engageons à proposer différents mécanismes, différentes façons de faire afin d'actualiser un changement de situation.

2.0 PREMIER ENJEU : LA PRISE EN COMPTE DES INTÉRÊTS ET DES RÉALITÉS DES FEMMES PAR LES INSTANCES LOCALES ET RÉGIONALES

Les Gaspésiennes et les Madeliniennes constituent une force économique importante sur laquelle le développement local et régional prend appui. En 30 ans, le taux d'activités des femmes sur le marché du travail a fait un bond prodigieux. Le taux de participation des femmes au marché du travail est de 51 % comparativement à 64,7 % pour les hommes. Plusieurs entreprises de notre région sont gérées par des femmes : il nous fut impossible d'en obtenir le chiffre exact et c'est là un élément significatif qui vient renforcer nos préoccupations...

En Gaspésie et aux Îles, les femmes représentent 50,3 % de la population et leur revenu moyen d'emploi en 1996 était de 15 024 \$, soit 67 % du revenu des Gaspésiens et Madelinots. Et lorsque l'on compare ce revenu au revenu moyen des hommes du Québec, il n'atteint que 53 % de celui-ci.

Plus de deux fois plus de femmes travaillent à temps partiel (26,9 %) par rapport aux hommes de la région (12,5 %). Les femmes se retrouvent encore dans les secteurs d'emploi ayant les moins bonnes conditions de travail et de rémunération et ayant des possibilités d'avancement limitées, soit dans les créneaux du secrétariat, de la vente et des services commerciaux. Près des deux tiers des personnes travaillant au salaire minimum sont des femmes.

Les femmes prestataires de la Sécurité du revenu dans la région sont beaucoup plus nombreuses que dans l'ensemble du Québec et à cela s'ajoute une sous-scolarisation importante. Parlant scolarité, il est à noter que notre région est la seule au Québec à ne pas disposer d'un service d'intégration à l'emploi spécifique aux femmes. De plus, nous observons un degré de pauvreté élevé chez les femmes, particulièrement ici en regard du nombre de femmes prestataires ayant charge d'enfants et, dans 81 % des cas, les familles monoparentales sont dirigées par des femmes.

Il nous semble donc plus qu'important de tenir compte de ces différences afin d'y apporter des solutions concrètes.

Nous, acteurs et actrices du développement en Gaspésie et aux Îles, devons prendre les responsabilités que nous confie la régionalisation. Quand tout se négociait au national, le gouvernement disposait de structures centrales telles que le secrétariat à la condition féminine et le réseau interministériel des responsables de la condition féminine qui s'assuraient de protéger les intérêts des femmes lors de l'adoption de règlements, de politiques ou de mesures administratives. Avec la régionalisation, tout ce travail de protection doit se transférer en région. Maintenant, nous sommes les responsables!

La prise en compte des réalités vécues par les femmes nécessite des interventions adaptées de la part des organisations régionales. La neutralité apparente d'une intervention peut avoir des effets différents selon les sexes.

C'est pourquoi, nous proposons l'instauration d'une analyse différenciée selon les sexes ce qui permettrait d'évaluer les effets différents sur les femmes et sur les hommes des politiques, des programmes et des mesures dès la première étape de leur élaboration. À titre d'exemple, il est impossible à l'heure actuelle de savoir le nombre de garçons et de filles qui quittent la région ou qui reviennent : les statistiques devraient nous permettre d'avoir cette donnée de base, pour ensuite pouvoir vérifier si les raisons sont les mêmes et si des stratégies de rétention différentes doivent être envisagées.

Cette approche permettrait de trouver des solutions bien adaptées aux réalités et pourrait être aussi profitable aux hommes qu'aux femmes. C'est une approche préventive qui permet d'agir avant que ne se créent les inégalités. Nous ne pouvons que redire l'importance d'obtenir des données ventilées selon le sexe dans tous les secteurs en vue d'une analyse différenciée (emplois créés par les différents projets, entreprises gérées par des femmes, etc.) et ce, sur le plan régional et local.

Il nous faudra implanter régionalement des façons de faire pour assurer à moyen et long terme la pleine et égale participation des femmes au développement de la Gaspésie et des Îles.

3.0 DEUXIÈME ENJEU : L'AUGMENTATION DU NOMBRE DE FEMMES DANS LES INSTANCES LOCALES ET RÉGIONALES

La régionalisation peut être vue comme un moyen très large qui permet de déplacer vers notre région toute activité ou responsabilité gouvernementale. Le but ultime en est le développement optimal des collectivités locales et régionales. Ce résultat ne peut être atteint sans que soient reconnues et mises à profit toutes les forces vives et toutes les compétences de la Gaspésie et des Îles.

Augmenter la représentation des femmes au sein des instances signifie que notre région utilisera plus efficacement le talent, l'expérience et la créativité dont elle dispose. La région ne peut que se développer si elle met à profit ces qualités que possèdent les femmes, que ce soit leur sens de l'organisation, leur approche globale, l'expérience pertinente qu'elles ont acquise dans la gestion d'organismes communautaires et dans la gestion de la vie familiale...

Or, en Gaspésie et aux Îles, les femmes sont en minorité à siéger au sein des instances décisionnelles. Pourquoi? Il ne s'agit pas ici de chercher des responsables mais de mieux comprendre les causes de la faible présence des femmes afin de rechercher les solutions les mieux adaptées possible.

Les raisons culturelles : On peut mentionner que les femmes se sentent souvent responsables de la famille et hésitent à investir temps et énergie ailleurs qu'au travail ou à la maison. Sans tradition ni modèle, elles doivent développer une nouvelle assurance dans les lieux décisionnels. Étant peu nombreuses, elles se sentent parfois isolées et minoritaires dans les cercles de pouvoir. Il ne faut pas nier non plus la résistance des milieux masculins à l'arrivée des femmes vu leur manque d'habitude à transiger avec elles et vu la nécessité alors de partager le pouvoir avec elles.

Les raisons sociales : La multitude de responsabilités dont elles ont la charge, qu'elles soient familiales, domestiques, professionnelles ou communautaires, ne leur laissent pas toujours la disponibilité requise pour s'engager ailleurs activement. De plus, les organisations n'ont pas encore adapté leur mode de fonctionnement au cumul de tous ces rôles, que ce soit en adaptant l'horaire, la fréquence ou le lieu des réunions par exemple.

Les raisons économiques : Les femmes éprouvent souvent un manque de ressources financières vu leurs revenus moindres. Souvent la représentation implique des dépenses telles que frais de déplacement et de séjour, frais de garde ou perte de salaire. Dans notre immense région, le problème s'accroît d'autant.

Les raisons institutionnelles : Du fait de leur présence récente dans la vie publique, les femmes ont peu intégré les réseaux informels de pouvoir qui, dans toute organisation, sont un moyen important par lequel circule l'information et s'établissent les alliances. La transparence des règles et des processus décisionnels d'une organisation permet de suppléer à cette absence en favorisant la circulation de l'information.

4.0 CONCLUSION

La situation socio-économique des femmes doit s'améliorer et une alliance de tous les partenaires peut y parvenir. La commission sectorielle « Femmes et développement régional » veillera à fournir des outils pertinents pour que nous soyons en mesure d'effectuer une réelle analyse des données concernant la situation des hommes et des femmes de notre territoire pour parvenir à une égalité.

La commission sectorielle « Femmes et développement régional » travaillera bien sûr en étroite collaboration avec la Table de concertation des groupes de femmes de la Gaspésie et des Îles dans l'atteinte de ses deux (2) objectifs prioritaires.

Il est clair que nous ne partons pas de zéro!

Davantage de femmes doivent être parties prenantes des décisions qui déterminent notre développement. Nous vivons dans une région gagnante qui aura su intégrer toutes ses forces vives et compétentes à la gestion de son avenir.